

LE JOURNAL

PREUX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 43 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 45 francs. — La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tous abonnements continus jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINES, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Cœur-Saint-Etienne, 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 23 MAI 1889

NOS FINANCES

Le discours prononcé par M. Rouvier pour réfuter les attaques des membres de la droite, et notamment celles de M. Amagat touchant la gestion financière des hommes au pouvoir, détermine chez tous les organes des gauches un enthousiasme à nul autre pareil.

M. Rouvier, disent-ils, n'a laissé debout aucun des arguments de ses adversaires ; il a démontré, par suite des économies pratiquées depuis deux ans, nos budgets ne laissent plus rien à désirer, et que, grâce également aux plus-values, notre prospérité financière n'a jamais été aussi brillante.

Malheureusement, ces thuriféraires oublient de mentionner les dépenses topiques faites par M. d'Alvières, de la droite, et M. C. Dreyfus, de l'extrême-gauche, à ces déclarations optimistes, réduites par eux à leur juste valeur.

Il est vrai qu'en 1887 la Chambre a diminué le montant annuel des budgets d'emprunts occultes ou non, en les ramenant à 350 millions; mais pour quelle année ?

Pour 1888. Et, comme le font remarquer les Débats, ce n'est pourtant pas le budget de 1888 que nous discutons en ce moment, et M. Rouvier retarde.

Or, le gouvernement réclame, pour 1890, à inscrire au budget extraordinaire 465 millions, sans même compter 65 millions pour les travaux complémentaires des communes, ce qui nous met bien loin des 350 millions de 1888.

Dites donc, après cela, que ce sont les économies qui continuent à l'emporter sur toute la ligne !

Aussi, le pays, dont l'opinion est faite sur les agissements financiers des gouvernements, et qui n'est pas dupe des chiffres groupés par M. Rouvier, ne reviendra-t-il pas à d'autres sentiments ?

Quant à la majorité, c'est une autre affaire, car on comprend que, sous peine de se condamner elle-même, elle doit donner raison au ministre qui lui assure que tout marche à merveille, que les contribuables doivent se tenir pour satisfaits et que nos finances se portent parfaitement bien.

SIFFLETS ET APPLAUDISSEMENTS

Le roi Humbert, partant de Rome pour Berlin, a été sifflé par les Italiens. Le même roi Humbert, arrivant de Rome à Berlin, a été acclamé par les Allemands.

Cela est de la bonne justice distributive, et les sifflets sont justifiés, comme les applaudissements.

L'Italie est mécontente ; elle a plus d'une raison de l'être. Par son origine, par son histoire, par ses vœux, elle devrait être l'alliée de la France. Tout l'opposant à sa haine nationale contre le Teuton, le sentiment, et même l'intérêt.

Voici ce qu'on voulait dire les Romains qui ont sifflés :

« Sire, votre politique a été mal orientée par l'homme qui vous accompagne. Alors que nous pourrions vivre indépendants et forts, grâce à l'unité qui nous a été donnée par la France, vous nous avez jetés dans la France allemande. Cette union devait être un instrument de paix, pour remplir les engagements que vous avez pris, il nous a fallu payer une armée trop nombreuse. Il nous a fallu valider encore nos poches pour fonder des caisses, pour mettre à l'eau des cuirasses. »

« Comme pour prouver que vous nous avez trompés en parlant d'alliance pacifique, vous nous avez fait contraindre sur la frontière des Alpes, des forts qui nous coûtent cher, et qui sont dirigés contre la France. Nous vous avons obéi. C'est à contre-

ceur, parce que nous sommes de la même race que les ennemis de vos amis ; parce que l'union latine est un rêve dont la réalisation est plus souhaitable que notre asservissement à ces lourds Allemands contre lesquels nous avons des rancunes séculaires. »

« Vous avez laissé la dignité nationale, sire, parce que vous ne traitez pas plus sur le pied d'égalité avec Guillaume II que votre ministre Crispien avec M. de Bismarck. Lorsque l'empereur d'Allemagne est venu à Rome, vous lui avez fait honneur la revue de notre armée, et nous avons bien senti qu'il se croyait ici son invité, mais le maître. Il vous a fait des reproches sur la tenue de nos soldats, sur leur tenue, sur leur équipement. Les journaux à la solde du chancelier ont exigé que nous mettions fin à notre expédition d'Afrique, et ils ont cyniquement déclaré que leur amitié se mesurait à l'importance du concours que nous pouvions leur fournir. »

« Votre ministre, sire, suggère, s'édifie par M. de Bismarck, a commis une autre faute qui est la conséquence de la première. Il a refusé de reconnaître nos traités de commerce avec la France, et il s'efforçait avec arrogance que, seule, la France en souffrirait. Or, nos voisins du Nord-Ouest se sont vus des produits ; mais nous, nous ne pouvons nous passer de leur bœuf. »

« Dans les plus belles provinces de votre royaume, la misère règne, profonde, effrayante. Nos vœux ne nous sont plus demandés, et l'on a laissé les ruisseaux pourrir, parce qu'il n'était plus la peine de les récolter. Vous suiez se révolter, non contre vous, mais contre le souffrance, contre les tortures de la faim. Les désordres ont éclaté de plus en plus fréquents. La Lombardie est en effervescence. Vous allez être contraint d'user de la force contre ces affamés, et votre belle armée sifflera ses premières armes contre vos propres sujets. »

« Quelques-uns d'entre eux échappèrent à souffrances que leur impose leur patrie. Ils trouvent, à côté, une hospitalité et du travail ; ils trouvent un pays où ils peuvent exercer leur droit au travail, où ils peuvent manger tous les jours, et ce pays, vous le connaissez, vous l'avez nommé, c'est la France et la France contre laquelle vous formez des bataillons. Tout le Midi, de Lyon à Marseille, est envahi par vos nationaux, qui ne pensent pas à aller chercher du pain chez vos amis actuels, lesquels n'en ont pas trop pour eux-mêmes. »

« L'empereur Guillaume m'a fait visiter, directeur, et de la main tendue, le port de Saint-Petersbourg et de Vienne. Pourquoi avez-vous été le premier à aller à Berlin ? Et n'avez-vous pas senti l'injure qui vous a été faite par la capitale de la France ? Elle a voté, pour vous reconnaître, une somme de 150 000 francs à titre de majorité. Nous, nous avons voté deux millions pour les fêtes en l'honneur de l'empereur d'Allemagne ! »

« Voilà ce qu'a voulu dire l'Italien qui sifflait son roi. »

Le Belinois qui a acclamé Humbert Ier disait ceci :

« Mais le bienvenu. Nous aimons qui nous aide. Tu ruines ton peuple pour donner des soldats. Nous t'applaudissons. Hoch ! hoch ! trois fois hoch ! Tu es une preuve de notre force. Guillaume II est grand et tu l'admires. Nous en sommes fiers. Tu nous rends de la main gauche ce que tu nous donnes de la main droite. Cela nous flatte, et ton arrivée nous fait plaisir. Hoch ! Vive Humbert ! »

LA HAUTE-COUR DE JUSTICE

Perquisitions chez le citoyen Bonté
Paris, 22 mai. — Ce matin, à cinq heures, M. Clément, accompagné de six agents, s'est présenté au domicile du citoyen Bonté, 9, rue des Dames, en vertu d'un mandat de perquisition délivré par M. Merlin, président de la Commission d'Instruction de la Haute-Cour.

Le mandat portait que la perquisition devait se faire « pour constater les crimes et délits contre la liberté de l'État », dont le général Boulanger, M. Merlin, président de la Commission d'Instruction, et M. Bocher, directeur de la Haute-Cour, sont les auteurs. C'est, paraît-il, à la suite d'une lettre anonyme parvenue à la Commission d'Instruction que cette perquisition a été faite.

Dans cette lettre, on présentait le citoyen Bonté comme un des chefs de la prétendue conspiration. On affirmait qu'on trouverait, à son domicile, des preuves accablantes.

Après avoir fouillé les meubles et mis le logement de Bonté sens dessus dessous, M. Clément a pu se retirer.

En dehors de nombreuses brochures socialistes, il n'y avait rien.

Un procès-verbal, purement négatif, a été dressé, séance tenante, et signé par le citoyen Bonté.

« Nous avons déjà annoncé que d'accord avec M. Constant, la Commission d'Instruction était décidée à faire traîner son travail en longueur. On ne peut supposer qu'elle espère découvrir grand-chose, mais ses recherches n'ont portant pas moins sur ce point une activité nouvelle. »

« Les commissaires », éclairés par M. Constant, ont découvert un parti pratique à tirer de la situation.

« Le président Merlin profitera de ses pouvoirs discrétionnaires pour perquisitionner en juillet et en août, dans les divers cabinets révisés, les dossiers qui seront organisés pour la lutte électorale d'octobre. »

« On espère ainsi entraver leur action. »

« Nous sommes tout dés à présent avertis, et verront à parer la commission pour les suites données au vote de la Chambre relatif à l'accaparement des métaux. »

« C'est vendredi également que viendra la question de M. Laur sur les sucres. »

La loi sur les sociétés de secours mutuels
La commission relative aux délégués mineurs a décidé de demander à la Chambre la discussion de la loi sur les sociétés de secours mutuels, avant la discussion de la loi sur les caisses de secours des ouvriers mineurs.

La demande en autorisation de poursuites contre M. Andrieux
La Commission chargée de l'examen de la demande en autorisation de poursuites contre M. Andrieux a décidé par 7 voix contre 4 de repousser les poursuites.

M. Andrieux n'a pas même été entendu. La Commission estime qu'il n'y avait pas lieu de suspendre l'irrévocabilité dans un intérêt particulier.

Retraite proportionnelle des officiers
La Commission de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. Mézières ; elle a discuté le chiffre de la retraite proportionnelle qui pourrait être accordé aux officiers après vingt ans de service, conformément à la demande de M. de Freycinet. La Commission a approuvé le chiffre de 200 francs de retraite par année à titre d'expérience.

Patente supplémentaire des grands magasins
La Commission n'a pas même été entendue. La Commission estime qu'il n'y avait pas lieu de suspendre l'irrévocabilité dans un intérêt particulier.

Les vins et les raisins secs
Le groupe agricole s'est réuni aujourd'hui ; il s'est d'abord occupé de la loi sur les vins de fabrication et sur l'importation des raisins secs.

Il a été décidé qu'on provoquerait la réunion du groupe agricole et du groupe viticole de la Chambre, pour arriver à une entente amicale et obtenir, qu'avant sa séparation, la Chambre vote cette loi.

Le groupe délibère ensuite sur la proposition Delille, relative à l'inspection des viandes abattues.

Après un échange de vues, le groupe a émis un avis favorable à cette proposition et a accepté l'amendement Treille, ainsi conçu :

« L'établissement du bureau foncier devra, après vérification, être approuvé sur chaque animal, ou chaque mouton, quartier ou morceau de l'animal, avant la réexpédition à l'intérieur. »

MM. Gomot, Jambot et Treille ont été chargés de soutenir cet amendement devant la Commission spéciale.

AU SÉNAT

La Commission de l'armée
La Commission de l'armée a tenu cette après-midi une réunion qu'elle a consacré, presque entièrement à l'audition du général Robert et de M. Boulanger, qui ont exposé leurs amendements respectifs sur l'application de la loi militaire.

Aucune résolution n'a été prise à cet égard.

LES GREVES EN ALLEMAGNE

Un accident. — 4 victimes
Berlin, 22 mai. — Le fait des administrations des mines, refusant de tenir les promesses qu'elles ont faites, modifie la situation qui avait perduré, ces jours derniers, son caractère de gravité.

Le travail qui avait repris dans quelques fosses est à nouveau interrompu.

Le mouvement gréviste s'est étendu dans tout le bassin houiller.

On annonce, à Sarrebruck, l'arrivée des hauts fonctionnaires miniers.

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

LA TOUR EFFEL
Lorsqu'on a traversé le pont d'Assas, abrité par un immense vélum, le Monstre s'est dressé devant vous et ne permet plus de voir autre chose.

C'est lui qui s'impose ici et c'est à lui qu'il faut aller fatalement, quitter à regretter ensuite de quelques pas pour visiter l'allée des habitations.

C'est une des particularités de l'Exposition que tous les regards se tournent vers le Monstre.

La tour Eiffel est la plus haute qui ait été construite ; la galerie des machines est le hall le plus vaste qui soit au monde ; le canon-monstre est digne de son nom, et le fondre d'Épernay est bien la digestion de la loi sur les caisses de secours des ouvriers mineurs.

Le système des escaliers et des ascenseurs combinés pour permettre au public de faire l'ascension du colosse est assez connu pour que nous n'ayons pas à l'indiquer, pas plus que nous n'avons à signaler les installations de bars, restaurants, cafés, brasseries sur les plates-formes ; mais notons la sensation étrange que produit cette forêt de fer lorsqu'on fait l'ascension de la tour : autant, vu d'en haut, tout a l'air léger, autant ici les montants semblent branler dans un fouillis inextricable.

Alors que la tour pèse 7,300,000 kilogrammes, quelle est peinte au minimum bruit, que la compagnie comprend une chambre de réflexion lancée dans la nuit des fuseaux lumineux sur l'Exposition et sur les monuments parisiens, un pilare de première puissance domine cette chambre et qu'en haut, tout en haut, presque dans les nuages, le drapeau français déploie ses trois couleurs altières sur la plus haute édifice que man d'homme ait jamais construit.

Mais ces notes brèves ne disent pas et ne peuvent pas dire ce que cette construction représente d'effort intellectuel, de lucidité d'esprit, de netteté et d'audace dans la conception, de sûreté et de force dans la réalisation. Seul un spécialiste pourrait entreprendre un pareil travail, et encore la phrase technique nous le rendrait-elle presque incompréhensible. Mais si nous ne pouvons démontrer les merveilles scientifiques de la tour, nous pouvons au moins dire que cette œuvre, nous ne sommes pas enclin à dire que c'est une œuvre qui honore la science française.

LES TRAVAUX QU'ANTEILLE ENTREPRISE A NECESSITÉ SONT INCALCULABLES, ET SANS ENTRER DANS DES DÉTAILS TECHNIQUES QUI DÉPASSERAIENT NOTRE COMPÉTENCE, DISONS SEULEMENT QUE LE CHIFFRE DES PIPES MÉTALLIQUES DIFFÉRENTES QUI ENTRENT DANS LA CONSTRUCTION EST DE 12,000, que chaque pipe a nécessité un dessin spécial, et que les calculs par les tables de logarithmes ont été faits avec une précision que, pour la mise en place, pas une erreur n'est produite.

Paris, 22 mai. — Dans son cabinet de travail, le roi Humbert a trouvé déposé en face de son bureau un portrait en pied de Victor Emmanuel.

Le roi Humbert a apporté des présents, entre autres un magnifique hanap d'argent, pour l'empereur et son portrait pour M. de Bismarck qui réunit à la chancellerie les portraits de tous les souverains d'Europe.

Un accident est survenu pendant le trajet de Charlottenbourg à Berlin. A la voiture obéissant à l'ordre du roi Humbert, le cheval de tête s'est cabré à plusieurs reprises puis finalement s'est abattu frappé d'un coup de sang.

La foule, croyant à un accident dû à la malveillance, a entouré la voiture.

L'empereur est descendu et a aidé lui-même à dételé les deux autres chevaux ; on a continué ensuite la route.

Berlin, 22 mai. — Au banquet qui a eu lieu ce soir, l'Empereur a porté le toast suivant au roi Humbert.

« Que Votre Majesté accepte l'expression de ma gratitude et celle de mon peuple, pour l'amitié qu'elle me témoigne en m'honorant de sa visite. À nos soldats sont fière et reconnaissante d'avoir été passés en revue par Votre Majesté. »

« Plein du souvenir joyeux de la revue grandiose passée à Rome, je lève mon verre et bois à la santé de Votre Majesté, à celle de la Bavière et de vos braves troupes. »

« Je bois aussi à l'amitié immuable qui nous lie avec la maison de Savoie, dont le drapeau s'est élevé sur les Alpes et sur les Alpes italiennes. »

« Vive sa Majesté le roi Humbert ! »

Le roi s'est répondu en italien : « C'est avec une profonde émotion que je remercie Votre Majesté des sentiments qu'elle exprime à mon égard. »

La reconnaissance me faisait un devoir de lui rendre à Berlin, la visite qu'elle m'avait faite. »

« En parlant ainsi, je suis convaincu d'être l'interprète des sentiments de toute l'Italie. »

« L'alliance de nos deux peuples est un gage de la paix de l'Europe. »

« Nos armées, la vôtre que j'ai pu admirer, celle de l'Italie que vous avez jugée si favorablement, auront remporté leur grande victoire. »

« Je bois à la santé de Votre Majesté, à celle de l'impératrice et à tous les membres de l'illustre famille de Hohenzollern, à la glorieuse armée prussienne, et à la prospérité de l'Allemagne. »

LES GREVES EN BELGIQUE
Bruxelles, 22 mai. — Une nouvelle grève s'est déclarée aux carrières de Quenast. Tous les mineurs ont quitté le travail.

Le divorce en Italie
Rome, 22 mai. — Le garde des sceaux a déclaré à la Chambre qu'il présentera un projet sur le divorce, aussitôt que les travaux parlementaires lui permettront.

L'élection de Charenton
Paris, 22 mai. — Le conseil de préfecture de la Seine vient d'annuler l'élection de M. Esquirol, comme conseiller d'arrondissement à Charenton, nommé à deux voix seulement de majorité contre le général Boulanger. Un groupe nombreux d'électeurs avait déposé un lendemain de l'élection une demande en annulation.

Les pèlerinages à Lourdes
Lourdes, 22 mai. — Lourdes a repris sa physionomie de grand pèlerinage national belge, le pèlerinage de Roubaix (Landes), un pèlerinage de neuf cent cinquante Lyonnais, un grand pèlerinage d'hommes seuls envoyés par la Bretagne et la Vendée et présidé par M. de la Roche, évêque de Nantes et de Luçon.

Le syndicat des Métaux
Londres, 22 mai. — On assure que des négociations sont conduites par des financiers français et anglais pour la constitution d'un syndicat dans le but de décaler l'outlet de la société des Métaux. On attend une prochaine conclusion favorable, alors, l'émission publique serait faite immédiatement à Paris et à Londres.

L'agitation agraire en Italie
Rome, 22 mai. — L'agitation agraire continue dans la haute Italie. Le préfet de Milan a visité les villages troublés notamment Magenta, Tarigo. On a renforcé de troupes et envoyé dans diverses localités.

Suicide d'un receveur municipal
Montauban, 22 mai. — M. Marty, receveur municipal de Castel-Sarrasin, apprenant l'arrivée de l'inspecteur des finances, s'est tué d'un coup de revolver.

Il dit que M. Marty, possédé de la passion du jeu, avait fait de grosses pertes. M. Marty laisse une femme et trois enfants. On vérifie la complaisance.

LES VIENDES ABATTUES
M. Delille. — J'ai l'honneur de déposer le rapport sur la proposition que j'ai soumise à la Chambre au nom de plusieurs de mes collègues et au mien, tendant à ce que le service d'inspection des viandes abattues soit établi à la frontière.

Je demande la discussion immédiate.

M. Frédéric Passy. — Je demande le renvoi de la discussion à samedi.

La Chambre ordonne la discussion immédiate. M. Delille donne lecture du rapport qui conclut à l'adoption du projet.

Sur la demande de M. Paul Leroux la Commission exprime le vœu que les animaux d'épave ovins soient soumis aux mêmes formalités que ceux des espèces bovines et porcines, et qu'une estampille soit apposée à la frontière sur les animaux qui qu'on importe aux lieux (17-8 bis, 1 à droite).

M. Frédéric Passy. — On voudrait que l'inspection soit établie à la frontière, qu'elle soit faite, et qu'il arrivât des moutons gâtés, (Protestations à droite).

LES MARCHÉS A TERME
BULLETIN DU JOUR
23 mai.

ROUBAIX-TOURCOING. — Pas de changement à signaler encore dans le ton général du marché. Cours toujours soutenus et affaires restreintes.

On a enregistré : Contrat 1 : sur juillet, 5,000 à 5,92 1/2 ; sur août, 5,000 à 5,95 ; sur septembre, 5,000 à 5,95 ; sur novembre, 5,000 à 5,95 ; ensemble 20,000 kilos.

Contrat 2 : sur juin 5,000 k à 5,72 1/2 ; Total de la journée : 25,000 k.

ANVERS. — Les cours sont fermes sans changements. On a traité : Peignés français : 15,000 k. sur juillet. Peignés allemands : 65,000 k. sur juin. 30,000 sur juillet, 5,000 sur septembre, 50,000 sur octobre, 30,000 sur novembre, 10,000 sur décembre.

Total de la journée : 185,000 kil. de peigné, plus 100 balles de suint.

LE HAVRE. — Marché soutenu ; on a traité : 25 balles sur septembre à 178 fr. et 25 sur octobre au même prix.

BOURSE DE PARIS

du jeudi 23 mai

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'out.	Cours de 2 h.	Cours de clôture.
Fonds d'État				
87 47	3 0/0	87 55	87 43	
103 20	1 1/2 1883	103 25	103 25	
98 07	Traction 5 0/0	98 10	98 09	
10 90	Duro 4 0/0	10 90	10 90	
451 63	Égypte 6 0/0	452 25	451 63	
92 18	Égypte 3 0/0	92 18	92 18	
88 91	Hongrie 4 0/0	88 91	88 91	
92 18	1 0/0 Portugal	92 18	92 18	
90 18	Consol anglais	90 18	90 18	
91 12	Rente 1880	91 12	91 12	
92 21 1/2	Rente 1875	92 21 1/2	92 21 1/2	
Sociétés de Crédit				
4230	Banque de France	4230	4230	
515	Banque d'Algérie	515	515	
702	Crédit Foncier	702	702	
1142	Crédit Mobilier	1142	1142	
553	Crédit Lyonnais	553	553	
553 3/4	Banque d'Orléans	553 3/4	553 3/4	
Chemins de fer				
1817	Nord	1817	1817	
1273	Paris-Lyon-Méditerranée	1273	1273	
1372	Orléans	1372	1372	
1013	Austrichien	1013	1013	
1087	Lombardie	1087	1087	
336	Nord-Espagne	336	336	
142	Saragossa	142	142	
Valeurs diverses				
1313	Gas Parisien	1313	1313	
25	Mécanique	25	25	
2367	Électricité	2367	2367	
Mines				
783 87	Kio-Tiao	783 87	783 87	
25	Tharvis	25	25	
105	Me Biers	105	105	

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 23 Mai 1889

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
87 50	3 0/0	87 50
103 20	1 1/2 amortissable	103 20
92 18	1 1/2 0/0 1883	92 18

BOURSE DE LILLE

du jeudi 23 mai

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COURS	COURS PRÉCÉD.
Lille 1880, remboursable à 100 fr.	123	123
Lille 1885, remboursable à 100 fr.	123	123
Lille 1888, remboursable à 100 fr.	123	123
Lille 1891, remboursable à 100 fr.	123	123
Lille 1894, remboursable à 100 fr.	123	123
Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr. en 55 ans	49	49
Tourcoing, remb. à 50 fr. en 55 ans	49	49
Amiens, remboursable à 100 fr.	123	123
Caen, remboursable à 100 fr.	123	123
Caudebec, remboursable à 100 fr.	123	123
Caudebec, remboursable à 100 fr.	123	123
C. de Roubaix (Deroix, Vernier, act. nom.)	1090	1090
C. de Roubaix (Deroix, Vernier, act. nom.)	127 50	127 50
C. de Roubaix (Deroix, Vernier, act. nom.)	4 0	4 0
C. de Roubaix (Deroix, Vernier, act. nom.)	530	530
C. de Roubaix (Deroix, Vernier, act. nom.)	1030	1030
C. de Roubaix (Deroix, Vernier, act. nom.)	1217 50	1217 50
C. de Roubaix (Deroix, Vernier, act. nom.)	1217 50	1217 50
C. de Roubaix (Deroix, Vernier, act. nom.)	435	435
C. de Roubaix (Deroix, Vernier, act. nom.)	500	500
C. de Roubaix (Deroix, Vernier, act. nom.)	500	500
C. de Roubaix (